



ANNALES 2016

EXAMEN PROFESSIONNEL

POUR LE RECRUTEMENT

**PREPOSES A LA DISTRIBUTION
POSTALE
GRADE PRINCIPAL**

**DU CADRE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS
NOUVELLE-CALEDONIE**



EXAMEN PROFESSIONNEL OUVERT LE 10 SEPTEMBRE 2016 POUR L'ACCES AU GRADE PRINCIPAL DE PREPOSE A LA DISTRIBUTION POSTALE (6 POSTES) DU CADRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

-----«»-----

EPREUVE ECRITE D'ADMISSION : QUESTIONS PROFESSIONNELLES DE TYPE MISES EN SITUATION, EN RAPPORT AVEC LES ACTIVITES DE PREPOSE A LA DISTRIBUTION POSTALE

DUREE : 1 HEURE

COEF : 1

SUJET

Question N°1 (6 points) : Adressage

- a) Lister les (6) six règles d'une bonne adresse. *(3 points)*
- b) Définissez la notion d'adresse « géographique ». *(1 point)*
- c) Définissez la notion d'adresse « géopostale ». *(2 points)*

Question N°2 (4 points) : Distribution des envois recommandés

Citez les conditions exigées afin que le facteur puisse monter dans les étages pour distribuer un envoi recommandé dans une résidence collective. *(4 points)*

Question N°3 (5 points) : Cas de non distribution

Citez dix (10) cas/motifs de non distribution pour lesquels un courrier (lettre) est immédiatement retourné à l'expéditeur. *(0,5 point par bonne réponse, soit 5 points si 10 bonnes réponses)*

Question N°4 (5 points) : Garde de courrier

- a) Définition du service de « garde du courrier ». *(2 points)*
- b) Modalités d'application. *(2,5 points)*
- c) Validité maximum. *(0,5 points)*

Examen professionnel de préposé à la distribution postale de grade principal

Sujet n°2 :

Question N°1 (6 points) : Adressage

- a) Lister les (6) six règles d'une bonne adresse. *(3 points)*
- b) Définissez la notion d'adresse « géographique ». *(1 point)*
- c) Définissez la notion d'adresse « géopostale ». *(2 points)*

Question N°2 (4 points) : Distribution des envois recommandés

Citez les conditions exigées afin que le facteur puisse monter dans les étages pour distribuer un envoi recommandé dans une résidence collective. *(4 points)*

Question N°3 (5 points) : Cas de non distribution

Citez dix (10) cas/motifs de non distribution pour lesquels un courrier (lettre) est immédiatement retourné à l'expéditeur. *(0,5 point par bonne réponse, soit 5 points si 10 bonnes réponses)*

Question N°4 (5 points) : Garde de courrier

- a) Définition du service de « garde du courrier ». *(2 points)*
- b) Modalités d'application. *(2,5 points)*
- c) Validité maximum. *(0,5 points)*

Corrigé

Question N°1 (6 points) : Adressage

- a) Lister les (6) six règles d'une bonne adresse. *(3 points)*

Une bonne adresse est une adresse :

- *Complète, de l'identité (nom ou raison sociale) à la localité (ou pays) du destinataire*

- *Structurée et correcte (avec le bon code postal)*
- *Écrite en majuscules, sans accents*
- *Alignée à gauche (dans le pavé adresse)*
- *Sans espace entre les lignes*
- *Sans signe de ponctuation (tirets, virgules, etc.)*

b) Définissez la notion d'adresse « géographique ». **(1 point)**

Une adresse est dite géographique lorsqu'elle décrit la situation géographique d'un domicile ou d'une entreprise. Cela implique notamment qu'elle ne mentionne aucun n° de BP

c) Définissez la notion d'adresse « géopostale ». **(2 points)**

Une adresse est dite géopostale lorsqu'elle est composée d'éléments géographiques et postaux. Elle permet d'indiquer sur une seule et unique adresse :

- *les coordonnées géographiques du client (nécessaires pour une visite) ;*
- *les données postales (BP, Poste restante).*

En cas d'adresse géopostale, priorité sera donnée à la distribution en boîte postale.

Question N°2 (4 points) : Distribution des envois recommandés

Citez les conditions exigées afin que le facteur puisse monter dans les étages pour distribuer un envoi recommandé dans une résidence collective. **(4 points)**

Le facteur doit monter dans les étages pour la distribution des recommandés dès lors que les conditions ci-dessous sont vérifiées :

- *L'adresse sur l'envoi est complète (bâtiment, entrée, n° appartement...),*
- *Les bâtiments, s'il y en a plusieurs, sont identifiés (numérotés, dénommés...)*
- *Il y a un panneau indicateur ou la mention de l'étage est inscrite sur la boîte aux lettres,*
- *Il y a un numéro sur la porte de l'appartement.*

À noter que l'absence d'interphone ne dispense pas le facteur de monter dans les étages.

Question N°3 (5 points) : Cas de non distribution

Citez dix (10) cas/motifs de non distribution pour lesquels un courrier (lettre) est immédiatement retourné à l'expéditeur. **(5 points)**

- *N'habite pas à l'adresse indiquée,*
- *Adresse insuffisante,*
- *Adresse inconnue,*
- *Hors limite de distribution (caractère définitif),*
- *Boîte aux lettres (caractère définitif),*
 - *Absente,*

- Inaccessible,
- Non identifiable,
- Non conforme,
- Adresse erronée,
- Refusé,
- Envoi non-admis,
- Nouvel adressage (après campagne d'adressage).

(0,5 point par bonne réponse, soit 5 points si 10 bonnes réponses)

Question N°4 (5 points) : Garde de courrier

a) Définition du service de « garde du courrier ». **(2 points)**

Service qui permet à un client de faire conserver, dans son agence ou centre de distribution, durant son absence, les envois qui parviennent à son domicile ou à sa boîte postale.

À la fin du contrat, le courrier gardé est distribué à l'adresse initiale le premier jour ouvrable qui suit la date de fin de service.

b) Modalités d'application. **(2,5 points)**

Une garde du courrier concerne le courrier :

- d'une ou plusieurs personnes ;
- adressé à une unique adresse initiale :
 - le service ne peut être rendu que si l'adresse initiale est raccordée au réseau postal ;
 - pour une adresse initiale de type « BP », le contrat BP associé doit être actif à la date de début de service de la garde de courrier ;
- pendant une seule période.

c) Validité maximum. **(0,5 points)**

La durée maximale de validité est fixée à 3 mois.